



Signes\_paysages

**Mérignac / Le Haillan – Chemin des Boucheries**  
*Aménagement d'un chemin nature*

**Réunion publique**  
20 février 2024

# SOMMAIRE

---

1. OBJET DE CETTE PRÉSENTATION
2. ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROJET
3. PRÉSENTATION DU PROJET : ETUDES PRÉLIMINAIRES
4. PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET
5. RAPPEL DES MODALITÉS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

# 01. OBJET DE CETTE PRÉSENTATION

# 01. Objet de cette présentation

## CONTEXTE / ENJEUX - L'OIM Bordeaux Aéroport

L'OIM Bordeaux Aéroport : un programme d'espaces publics ambitieux qui vise des déplacements apaisés, une requalification des infrastructures et une performance des transports en commun.



### Fluidifier le trafic par le renforcement du maillage viaire

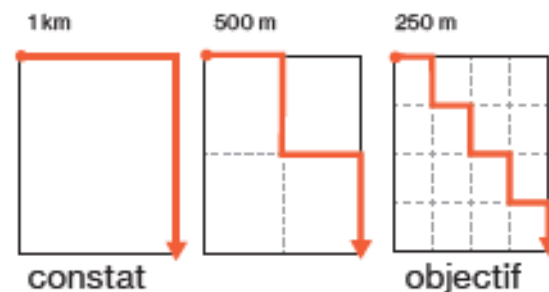
- Renforcer les axes structurants,
- Déployer un réseau de voiries secondaires
- Réaliser ou raccorder des voies tertiaires
- Accompagner et renforcer le réseau de transports collectifs



### Tisser un réseau diversifié, sécurisé et confortable de mobilités douces

- Création de nombreuses pistes cyclables
- Déploiement d'un vaste réseau de chemin nature adossés à d'anciens chemins ruraux
- Améliorer le confort des piétons

**Objectif** : diminuer la distance entre 2 points par la restructuration/création de voies, de pistes cyclables, de chemins nature, et la mise en réseaux d'espaces publics



### Fédérer un réseau d'espaces publics : esplanades, parvis, places, parc,...

- Création de lieux emblématiques et d'un réseau de proximité facilement accessible
- Aménagement qui s'appuie sur mise en valeur de l'existant
- Des typologies diversifiées



# 01. Objet de cette présentation

## CONTEXTE / ENJEUX - L'OIM Bordeaux Aéroport

Tisser un réseau diversifié, sécurisé et confortable de mobilités douces : une dynamique déjà en cours

Un programme de **28 km d'équipements cyclables** et de **7 km de chemins naturels** ont déjà été créés depuis 2015 avec une volonté, de poursuivre les aménagements sur les prochaines années.

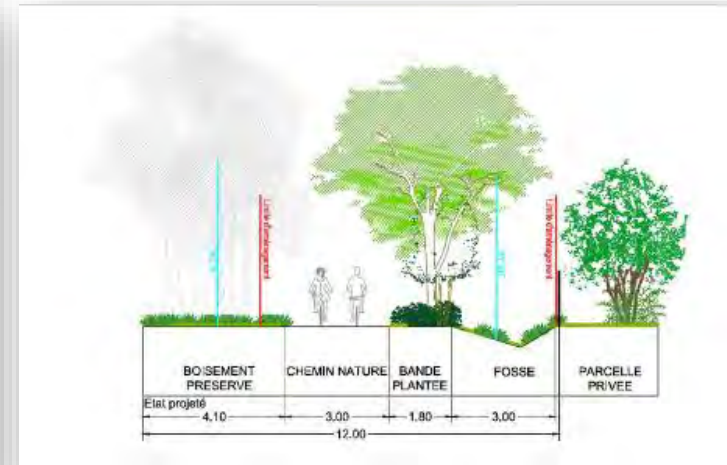
L'enjeu est de faciliter les déplacements doux et les rabattements sur les transports en commun et les lieux d'habitat dans des environnements naturels et sécuritaires.



## 02. ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROJET

## 02. Enjeux et objectifs du projet

### LOCALISATION DU PROJET - Le chemin des Boucheries



- Sur les communes du **Haillan** et de **Mérignac** (raccordement sur l'avenue de Magudas et sur l'avenue Marcel Dassault)
- Au Nord du périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport et de l'aéroport de Bordeaux Mérignac



## 02. Enjeux et objectifs du projet

### PROGRAMME ET PERIMETRE D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Chemin nature continu traversant le secteur d'Ouest en Est constituant une figure paysagère et un itinéraire pour les modes doux mais également un support de continuité environnementale.

Différents contextes définissant des séquences du chemin aux enjeux spécifiques :

- **Séquence Morandière** : Pas de chemin existant, débouché du chemin sur l'avenue Magudas, place verte en projet connexe.
- **Séquence Vert Castel** : Chemin existant praticable, quartier en mutation / plusieurs projets connexes.
- **Séquence Arboretum** : Pas de chemin existant, conditions de sécurité particulières, interface avec des projets connexes et des zones de compensation environnementale.
- **Séquence Drolin** : Chemin partiellement existant, double temporalité avec forte interface avec les Girondins Omnisport.



#### SEQUENCES

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  | Chemin des Boucheries                                      |  | Emplacement défini de traversée de voirie                 |
|  | Espace de nature possiblement accessible au public à terme |  | Emplacement de traversée de voirie tertiaire à long terme |
|  | Reserve de biodiversité                                    |  | Emplacement défini de traversée de chemin                 |
|  | Espace agricole  |  | Emplacement éventuel de traversée de chemin               |
|  | Ruisseau   |  | Enjeu spécifique d'aménagement des rives                  |
|  | Zones potentielles d'expansion de crues                    |  |   |



## 02. Enjeux et objectifs du projet

### A L'ECHELLE DE L'OIM AEROPARC

Aménagements des espaces publics qui devront s'inscrire dans les objectifs du projet d'ensemble de l'OIM (Opération d'Intérêt Métropolitain) de Bordeaux Aéroport en tenant compte de :

- La **qualité paysagère**
- La **biodiversité**
- La gestion des **eaux pluviales**

Communes de Mérignac et du Haillan en forte croissance économique : plusieurs projets et pôles économiques en limites communales (Thalès, Safran, Dassault AEROPARC, Arboretum Parc , ECOSPHAIR, Vert Castel, Caroline Aigle, ...) Forte demande en déplacement doux de la part des travailleurs desservant ces pôles

Un Aménagement de **3,2 km de chemin nature** conciliant richesses naturelles, humaines et industrielles

### A L'ECHELLE DE BORDEAUX METROPOLE ET DES VILLES DE MERIGNAC ET DU HAILLAN

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

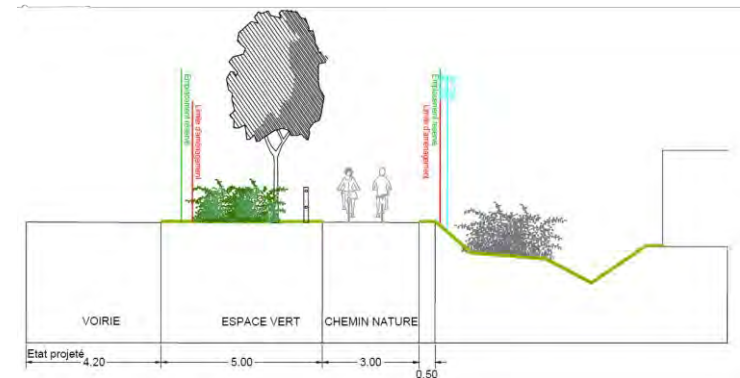
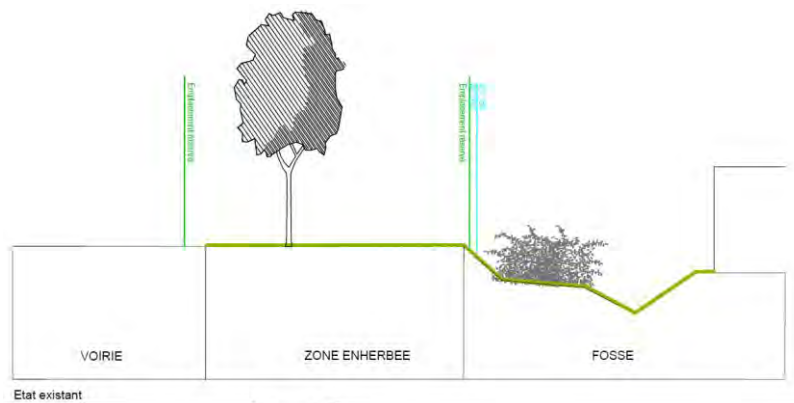
- Création et reprise d'un **chemin nature** :
  - **Voie verte de 3,0m** de large, partagée avec **les cycles et les piétons**, avec la préservation du **patrimoine végétal** existant,
  - Réemploi de l'emprise des chemins existants,
- Valorisation et restauration des **continuités des trames vertes et bleues** du site,
- Identification d'un **vocabulaire spécifique au chemin nature**.

## 03. PRÉSENTATION DU PROJET : ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

# 03. Présentation du projet : Séquence **Morandière**

## PROGRAMME ET PROJET PROPOSÉ

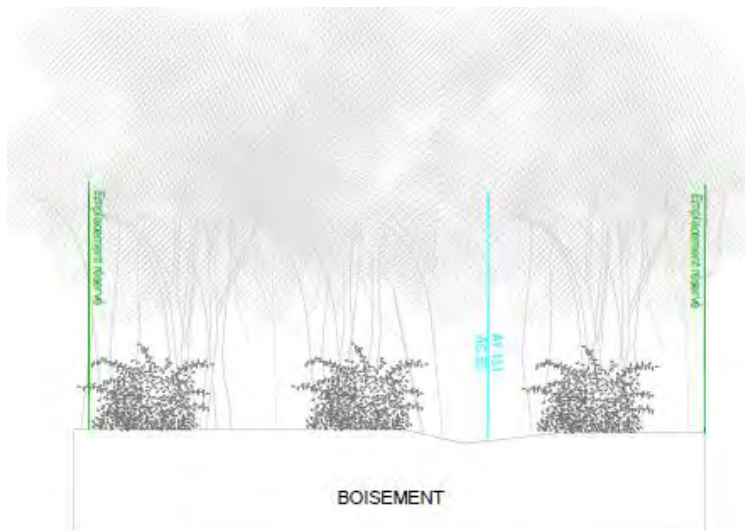
- Chemin nature créé d'une largeur de 3,00 m
- **Partie Est :**
  - ✓ Raccordement au **boulevard technologique** (av. de Magudas)
  - ✓ Emprise actuelle ne permettant pas la séparation des flux → Passage par un **espace partagé** au droit de la future place verte
  - ✓ **Arbres existants conservés** et évités le plus possible



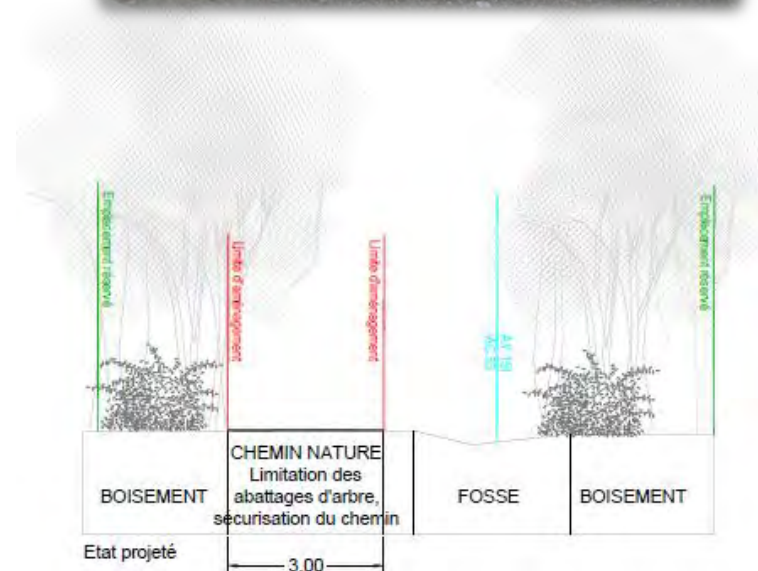
# 03. Présentation du projet : Séquence **Morandière**

## PROGRAMME ET PROJET PROPOSÉ

- Partie Ouest :
  - ✓ Au droit d'un **espace boisé** → Investigations supplémentaires nécessaires sur les emplacements précis des arbres et leurs états phytosanitaires pour affiner le tracé
  - ✓ Le tracé du **chemin nature longe le fossé existant Nord sans l'impacter**



Etat existant



Etat projeté

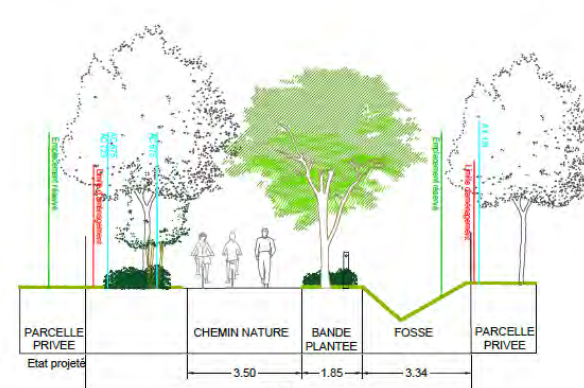
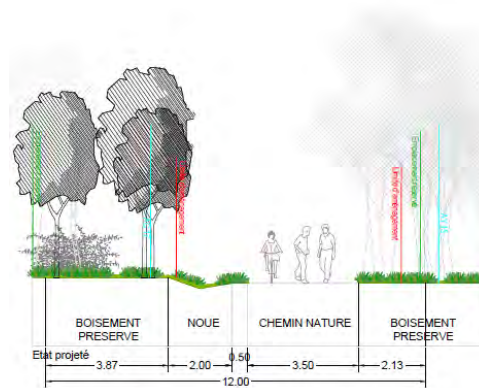
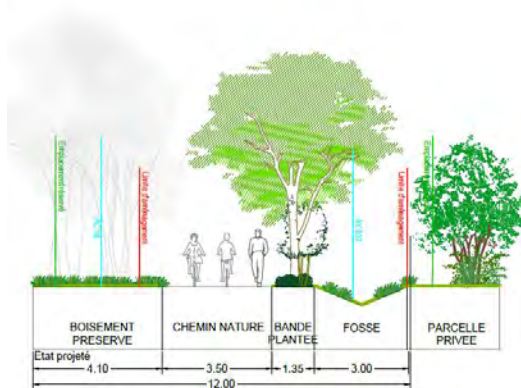
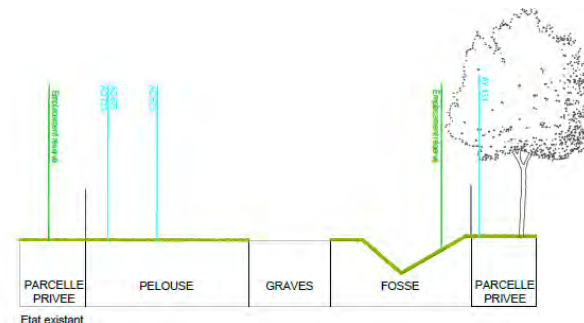
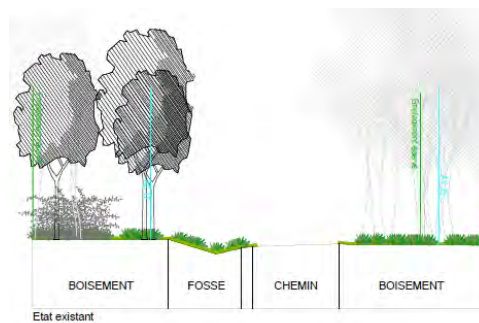
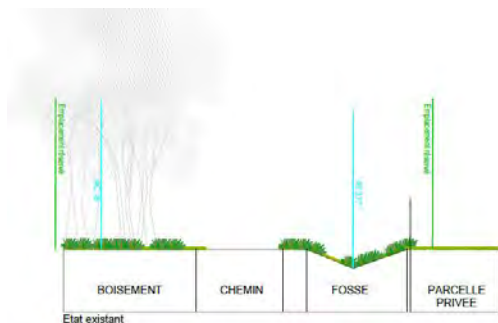


# 03. Présentation du projet : Séquence **Vert Castel**



## PROGRAMME ET PROJET PROPOSÉ

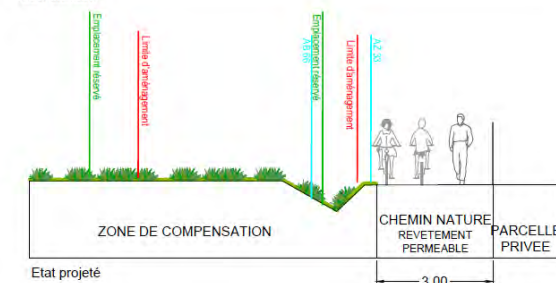
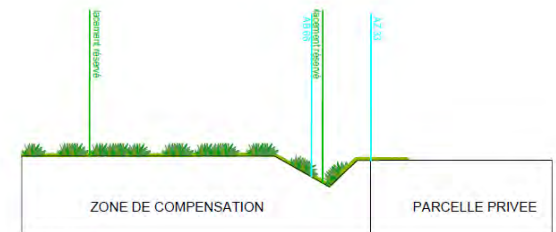
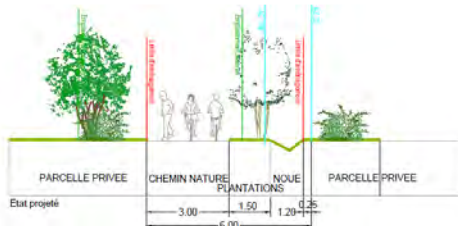
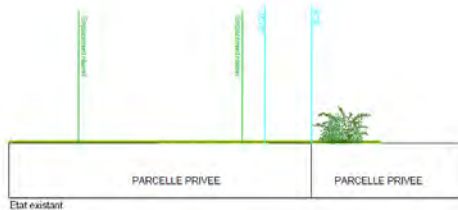
- **Chemin existant rétabli** en lieu et place à **3,00 m de large**
- **Chemin longeant les fossés existants** Nord (à l'Est et Ouest de la séquence) et Sud (partie centrale)
- **Fossés retravaillés et des noues supplémentaires créées** pour assurer la gestion des eaux pluviales
- **Abords des boisements existants renforcés** et des **bandes plantées** longeront le chemin nature créé



# 03. Présentation du projet : Séquence **Arboretum**

## PROGRAMME ET PROJET PROPOSÉ

- Chemin créé d'une largeur de 3,00 m sur l'ensemble de la séquence
- **Partie Est :**
  - ✓ Chemin nature créé au Sud de la clôture du site ALSEI
  - ✓ Fossé existant évité
  - ✓ Zones de compensation environnementale de Bordeaux Métropole et du site Thalès très arborées → complément topo avec étude phytosanitaire nécessaires pour affiner le tracé
  - ✓ Réduction du fossé existant

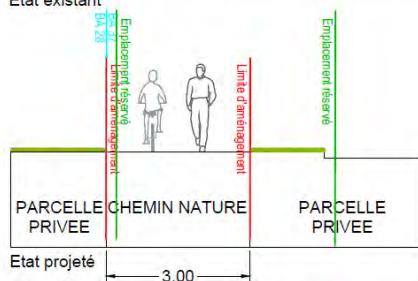
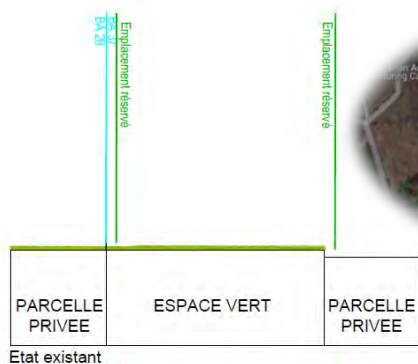
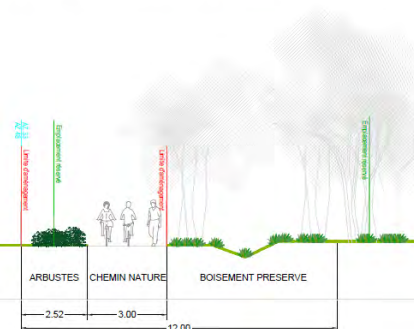
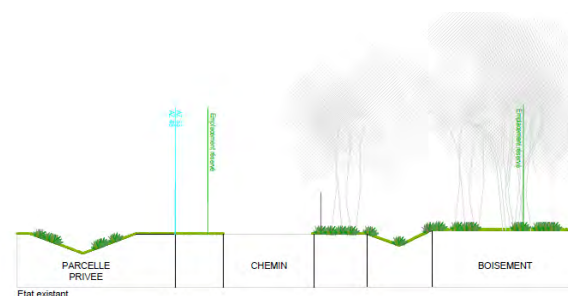


# 03. Présentation du projet : Séquence **Arboretum**

## PROGRAMME ET PROJET PROPOSÉ

### • Partie centrale :

- ✓ *Cheminement existant entre clôtures de la zone boisée au Nord et clôtures de la parcelle de Thalès repris à une largeur de 3,0 m*
- ✓ *Fossés non-impactés par le projet*



### • Partie Ouest :

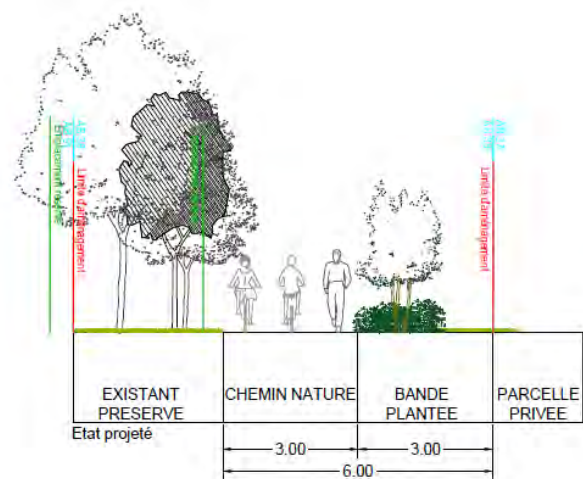
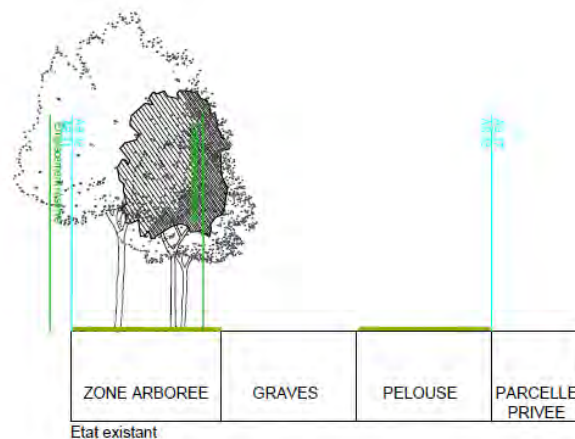
- ✓ *Chemin-nature créé de 3,00 m de large entre voirie existante Safran au Nord et clôture Thalès au Sud*



# 03. Présentation du projet : Séquence **Drolin**

## PROGRAMME ET PROJET PROPOSÉ

- Chemins existants repris sur secteur Est
- **Partie Est :**
  - ✓ *Chemin existant repris à une largeur de 3,00 m*
  - ✓ *Abords du chemin plantés*





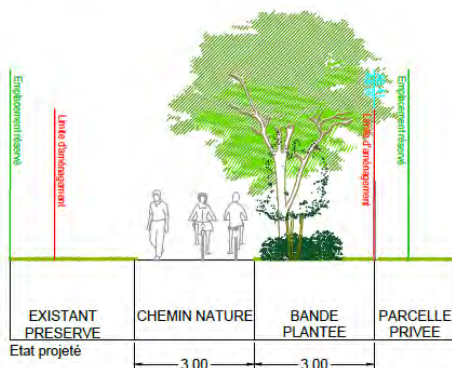
# 03. Présentation du projet : Séquence **Drolin**

## PROGRAMME ET PROJET PROPOSÉ

- Partie Ouest – Le chemin Nord-Sud :
  - ✓ *Chemin créé en longeant les terrains des Girondins*
  - ✓ *Boisements existants renforcés par la plantation de jeunes plants forestiers*
  - ✓ *Chemin nature se raccordant sur l'avenue Dassault*



Etat existant



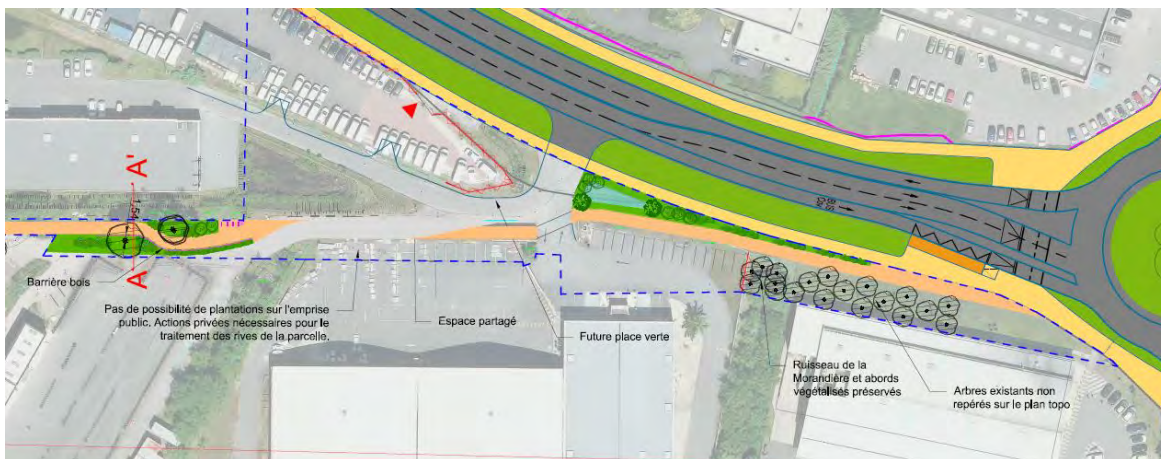
Etat projeté



# 03. Présentation du projet : **Points spécifiques**

## PROGRAMME ET PROJET PROPOSÉ

### • Carrefour Chemin des Boucheries / Avenue de Magudas (place verte) :



### ➤ Temps 1 :

- ✓ Espace partagé
- ✓ Modes doux prioritaires
- ✓ Zone tampon entre voie verte du boulevard technologique et chemin-nature des Boucheries.
- ✓ Chemin-nature séparé de la voirie de la placette par une aire aménagée en revêtement différent. *Des arceaux vélos et une signalétique du chemin nature y seront prévus.*

### ➤ Temps 2 (à confirmer...) :

- ✓ Cheminements simples et directs
- ✓ Préservation de la topographie générale
- ✓ Plantation d'arbres haute-tige en maillage irrégulier avec de généreux massifs végétal
- ✓ Prairie avec arbres haute-tige en bosquets jusqu'au rond-point + massifs arbustifs
- ✓ Préservation du ruisseau de la Morandière et de ses abords végétalisés
- ✓ Espace de service pour vélos (station de gonflage et de réparation)

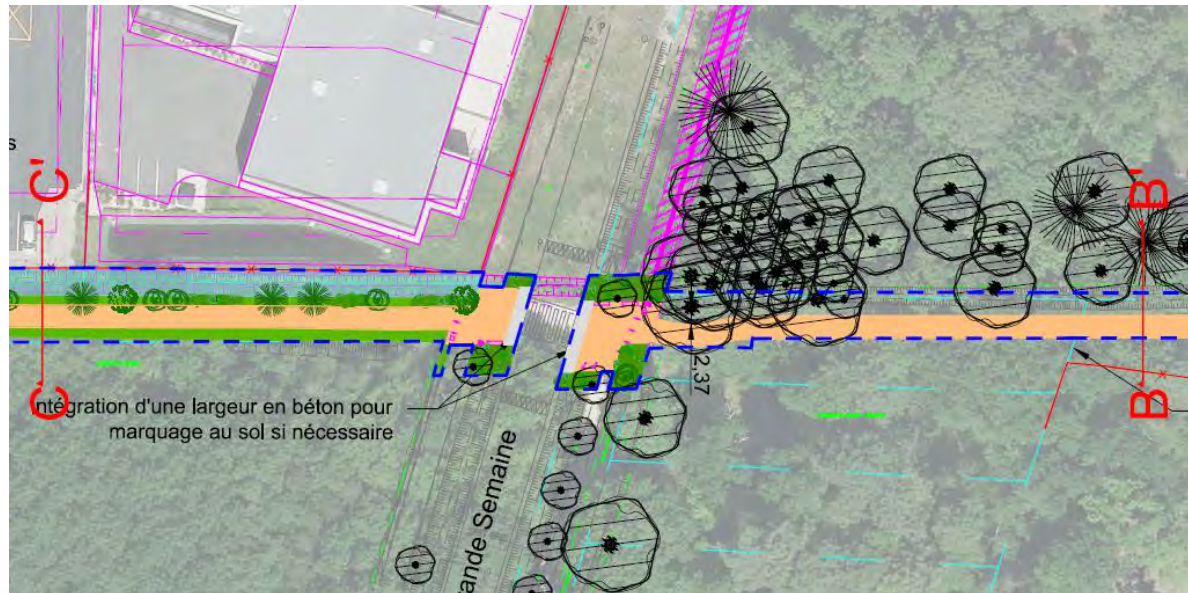




## 03. Présentation du projet : **Points spécifiques**

### PROGRAMME ET PROJET PROPOSÉ

- **Carrefour Chemin des Boucheries / Caroline Aigle :**
  - ✓ Carrefour déjà aménagé dans le cadre de travaux récemment effectués
  - ✓ Chemin se raccordant à ce carrefour existant en l'état
  - ✓ Plateau surélevé + Continuité du chemin nature →  
Priorité des modes doux et une traversée sécurisée
  - ✓ Placette aménagée permettant la dilatation du chemin-nature
  - ✓ Installation de bancs, d'arceaux vélos et de signalétique spécifique au chemin nature



## 03. Présentation du projet : **Points spécifiques**

### PROGRAMME ET PROJET PROPOSÉ

- Carrefour Chemin des Boucheries / Chemin du Phare :
  - ✓ Traitement en cohérence avec les projets connexes : le boulevard technologique et le projet ALSEI
  - ✓ Plateau surélevé → traversée des modes doux en toute sécurité et aménagement permettant le ralentissement des véhicules
  - ✓ Aménagement de la placette permettant le croisement des voies vertes et incitant à l'intermodalité → Mise en place de mobilier urbain (bancs, arceaux vélos et signalétique)
  - ✓ Plateau surélevé : accès secondaire véhicule au projet ALSEI pris en compte au Nord-Ouest





## 03. Présentation du projet : Palette des revêtements

### LES INTERSECTIONS

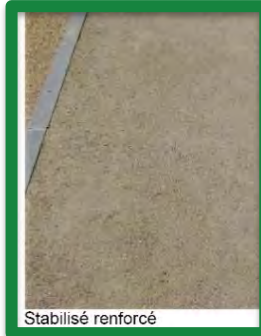


Béton bouchardé



Résine sur voirie

### LA VOIE VERTE



Stabilisé renforcé



Enrobé avec liant végétal



Enrobé avec liant organo-minéraux type minéral



Enrobé Ecofast



Enrobé noir classique



Béton balayé

### LA VOIE VERTE EN ZONE CONTRAINTE, USAGES PONCTUELS



Platelage bois avec incrustation de résine anti-glissance



Platelage métallique

Le choix du revêtement sera dicté, dans la mesure du possible, par plusieurs critères :

- Insertion paysagère
- Limitation des effets d'îlots de chaleur
- Empreinte carbone et impact environnemental
- Confort des usages (piétons et cycles)
- Durabilité, maintenabilité, cout d'entretien
- Financier
- ...

# 03. Présentation du projet : **Le mobilier urbain**

## LES MOBILIERS



Bois

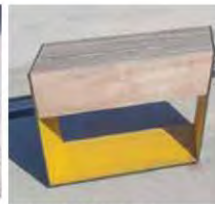


Acier corten

## CONFORT



Banquette bois / banc acier et bois



Tabouret acier et bois



Arceau vélo



Services vélos  
(station de gonflage / réparation)

## SIGNALÉTIQUE / BALISAGE



Totem  
signalétique



Pupitre

## PROTECTION



Ganivelle



Bornes  
en bois



Potelet  
traversée piétonne



Barrières bois

# 04. PLANNING PRÉVISIONNEL

## 04. Planning prévisionnel du projet



- **1<sup>er</sup> semestre 2024** : poursuite de la concertation, études d'avant-projet (AVP), rédaction des dossiers réglementaires, ...
- **2<sup>ème</sup> semestre 2024** : instruction des dossiers réglementaires, réalisation des préalables, acquisitions foncières amiables, enquête publique, ...
- **Année 2025** : obtention de l'autorisation environnementale (si nécessaire), de l'arrêté de DUP (si besoin), PRO, préparation du DCE, lancement de la consultation (DCE, etc.), ...
- **Fin 2025/2026** : choix des entreprises de travaux et démarrage du chantier sous couvert de l'obtention des autorisations et de la levée des préalables.



## 05. RAPPEL DES MODALITÉS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

## 05. Modalités de participation du public

- Mise à disposition d'un **dossier de présentation** (délibération d'ouverture de la concertation et définition de ses modalités, plan de situation, étude préliminaire du projet, extraits de plans, registre pour le recueil des observations du public) à l'Hôtel de Bordeaux Métropole, au Pôle territorial Ouest et dans les mairies de Mérignac et du Haillan.
- **Dossier de concertation disponible en ligne** sur le site [www.participation.bordeauxmetropole.fr](http://www.participation.bordeauxmetropole.fr) avec mise en place d'un registre électronique dédié permettant également de recueillir les avis et observations du public directement via ce site
- Organisation, **a minima, d'une réunion publique**. Les documents diffusés seront portés à la connaissance du public par une insertion dans les dossiers papier et numérique.
- **Information sur le site internet** et par **affichage dans les sites** de la mise en œuvre éventuelle de modalités complémentaires de concertation. Le dossier pourra être complété en tant que de besoin pendant la phase de concertation.
- **Dates d'ouverture et de clôture** de la concertation portée à la connaissance du public (affichage et de voie presse).

The screenshot shows the Bordeaux Métropole participation website. The main heading is 'OPÉRATION D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN (OIM) BORDEAUX AÉROPARC (MÉRIGNAC - LE HAILLAN) : AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES BOUCHERIES'. Below the heading, there are buttons for 'PARTAGER' and 'SUIVRE CETTE PARTICIPATION'. The page is categorized as 'PARTICIPATION EN COURS' with a date of 'Publiée le 19 / 06 / 2023'. A short description states: 'L'aménagement du chemin des Boucheries s'inscrit dans l'optique de proposer des solutions alternatives à l'usage de l'automobile par le déploiement d'un réseau de chemins nature au sein de l'OIM aéroparc. Il consiste en l'aménagement de 3,2 km d'un chemin dédié aux modes doux, à l'écart de la voirie, dans des espaces au paysage qualitatif. Une concertation est ouverte à partir du 19 juin 2023 pour recueillir vos avis sur le projet.' Below this, there is a photo of a dirt path through a wooded area. At the bottom, there is a section 'Etat de la participation' with details: 'Type : Réglementée / Concertation simplifiée', 'Thématique : Déplacements', 'Porteur de la participation : Bordeaux Métropole', 'Gestionnaire de la participation : Sébastien Guillaud', 'Mairies associées : Mairies de Mérignac et du Haillan', 'Communes et quartiers : Le Haillan, Mérignac', and 'Localisation de la participation : Voir le plan'.



MERCI  
POUR VOTRE ATTENTION